

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 02861

Numéro SIREN : 482 186 574

Nom ou dénomination : ALLIANS AUDITEURS & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt A2021/003848

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

ALLIANS AUDITEURS ET ASSOCIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE ALLIANS AUDITEURS ET ASSOCIES,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 84 BOULEVARD DES BELGES – 69006 LYON

482 186 574 RCS LYON

Ce rapport contient 4 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Tél : 04 50 69 03 04 – e.mail : audit.chambery@eurex.fr – www.eurex.fr

Bureau secondaire à Lyon

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ALLIANS AUDITEURS ET ASSOCIES, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 27 Janvier 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a une activité d'expertise comptable. Nous précisons que nous sommes dans un contexte de pandémie mondiale et qu'il est difficile d'en estimer les impacts directs sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société à la date d'émission de notre rapport ; il est précisé dans l'annexe comptable des comptes clos le 31 Août 2020 que des mesures ont été prises pour adapter au mieux l'organisation de l'entreprise dans ce contexte. La direction maintient le principe de continuité d'exploitation.

- La situation nette de la société au 31 Août 2020, date du dernier bilan établi, s'élève à 51 099 euros. Le capital social s'élève à 1 000 euros ;
- Le chiffre d'affaires est en légère augmentation d'environ 20K€ (+3.04%) entre N-1 et N ; les charges d'exploitation sont également en hausse de 5% ; le résultat d'exploitation ressort à 69 816 euros contre 84 098 euros en N-1 ; après discussion avec le dirigeant, sur l'exercice N+1, l'activité est bonne puisque le chiffre d'affaires facturé à ce jour est en hausse par rapport à la même période en N-1 ;
- La société n'ayant quasiment pas d'autres charges et produits financiers et exceptionnels, cela lui permet de dégager un bénéfice de 48 660€ contre 59 220€ en N-1 ;
- L'actif immobilisé s'élève à 244 357 euros et représente 41,88% du total bilan : il s'agit principalement d'installation, de mobilier et de véhicules ;
- L'encours clients représente 30% du total bilan : par sondage nous avons analysé les règlements sur N+1 et l'apurement est satisfaisant ;
- L'analyse d'une balance au 31 Décembre 2020, établie à notre demande, ne fait pas ressortir d'éléments qui pourraient venir impacter de façon significative le montant des capitaux propres, **excepté le contexte décrit précédemment avec des conséquences éventuelles impossibles à appréhender à ce jour.**

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Seynod, le 29 Janvier 2021

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Géraldine MADRIGAL

Commissaire aux comptes et à la transformation